

Observation sur une fourbure suivie de l'extirpation complète de l'ongle d'un pied antérieur d'une jument

Autor(en): **Castella, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archiv für Thierheilkunde**

Band (Jahr): **2 (1820)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-589594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV.

Observation sur une *fourbure* suivie de l'extirpation complète de l'ongle d'un pied antérieur d'une jument. Par Nicolas Castella, vétérinaire de *Gruyère*, Canton de *Frybourg*.

Le 3 Janvier 1820, je fus appelé pour aller voir une jument de trait, âgée de neuf ans, d'un tempérament lymphatique; elle appartenoit à un fermier du *Châtelart* à deux lieues de mon domicile, et elle étoit déjà malade depuis quatre jours.

A mon arrivée auprès de cet animal, je reconnus des symptômes non équivoques de fourbure; c'étoient les deux pieds antérieurs qui en étoient atteints; la chaleur y étoit considérable, ainsi qu'aux parties voisines; l'animal avançait les membres postérieurs sous le centre de gravité pour diminuer la charge des extrémités antérieurs. Ces symptômes étoient accompagnés d'une fièvre assez considérable.

Je fis d'abord une saignée à l'animal; j'ordonnai la diète, et l'eau tiède et nitrée pour boisson; en même-tems je fis faire des frictions vigoureuses et souvent répétées d'essence de téré-

benthine depuis les genoux jusqu'à la couronne. Ce traitement, qui m'a très-souvent réussi dans le même cas, pour faire avorter l'inflammation du tissu réticulaire, soit de la chair du pied, ne fut pas cette fois suivi d'un succès aussi complet; car au bout de trois mois le propriétaire vint m'avertir que l'un des pieds avoit été guéri au bout de quelques jours, mais que l'autre étoit dans un état pitoyable. Il fut bon d'observer, que depuis ma première visite, l'on avoit jugé à propos, sans doute pour épargner les frais, de confier le traitement subséquent à un empirique voisin, de sorte que je n'avois pas revu cette jument depuis lors.

Je me transportai cependant de rechef auprès de cet animal; l'inspection du pied malade me fit remarquer, que la supuration avoit presque dans tout le contour de la couronne désuni l'ongle d'avec le bourrelet; la pression un peu forte sur la muraille des quartiers faisait fluer un liquide puriforme au dessus de la couronne; la sole de corne avoit été en grande partie emportée; entre celle de chair et l'os du pied il y avoit du pus et l'os étoit carié, mais dans une petite étendue.

Considérant la gravité de ces alterations, j'étois sur le point de conseiller au propriétaire, de sacrifier sa jument, lorsque heureusement je me resouvins de deux cas semblables, qui avoient été traités avec succès par Monsieur le Professeur Goyer, et dont l'histoire en est consignée dans le 1. vol. de ses *Mémoires et Observations* etc.

Je fis en conséquence appliqués quelques cataplasmes émoulliens sur l'ongle, - et le lendemain je fis abattre l'animal pour l'opérer. J'enlevai d'abord le quartier en dedans et ce qui restoit de la sole de corne; ensuite, après avoir tourné l'animal, j'enlevai de même les autres parties de la muraille et je cautérisai l'endroit de los du pied qui étoit carié. L'opération fini, je mis sur la place des étoupes, trempées dans de l'eau de vie aqueuse; pour contenir l'étoupade, j'avois fait faire, à l'exemple de Mr. Goyer, un soulier de peau, qui s'ouvroit postérieurement au moyen de trois courroies, qui s'attachoient l'une au talon et les deux autres au paturon.

Pendant les deux premiers mois l'animal continua de boîter assez fortement; à la fin du troisième le pied commençoit déjà à se garnier de corne, qu'on avoit soin de frotter tous les jours avec l'onguent de pied; l'animal pouvoit déjà rendre quelques services, pourvu qu'il ne fut pas obligé de marcher sur un terrain trop dur ou caillouteux. Au commencement du mois d'Août je fis appliquer un fer léger sur le pied, seulement étampé en pince; à la fin du même mois on en mit un autre, étampé aux quartiers.

Depuis cet époque je n'ai pas revu cette jument jusqu'au 1er Octobre; le sabot avoit alors à-peu - près la même forme, que celui qui l'avoit précédé, excepté que des cercles se succédaient les uns aux autres sans interruption, ce qui faisoit de tems en tems un peu boîter l'animal, sans cependant l'empêcher de rendre les services, qu'on en exigeoit journellement.